

# Voyage dans la France harcelée

## Maires au bord de la crise de nerfs

PAR JÉRÔME CORDELIER, AVEC PIERRE-HENRI ALLAIN, NICOLAS BASTUCK, JEAN-PIERRE BEUVE, GENEVIÈVE COLONNA D'ISTRIA, CATHERINE LAGRANGE

Une histoire à dormir debout et un nom qui fait rêver: la Bastide rouge. Sur le papier, un beau projet de technopôle du futur, associant un campus universitaire et une pépinière d'entreprises. Les études sont menées, le site d'implantation choisi, il n'y a plus qu'à actionner les pelleteuses... Patatras! Le ciel tombe sur la

tête du nouveau maire (UMP) de Cannes, premier adjoint dans l'équipe précédente. «Le site de la Bastide rouge est situé à quelques mètres d'un poste d'interconnexion de gaz, soupire David Lisnard. Or la réglementation a évolué entre le moment où on a lancé le projet et celui où on doit le concrétiser. Aujourd'hui, on ne peut plus construire un établissement recevant du public (ERP) dans un rayon de 150 mètres autour d'un poste de gaz, alors que c'était encore possible il y a quelques semaines. Et cette nouvelle norme ne s'applique pas aux logements. Je pourrai donc construire des logements, mais je ne peux plus y bâtir un ERP! Nous sommes obligés de revoir toute l'opération, nous avons perdu des mois de travail,

### 400 000

Le nombre de normes (lois, décrets, circulaires, arrêtés...) qui régissent la vie des collectivités locales.

sans parler des coûts engendrés... Totallement débile.» Plus savoureux, ou désolant encore, l'édile avait demandé qu'une ampoule soit changée dans un couloir de la mairie. Il a réclamé, et on lui a répondu que «seul un agent ayant une habilitation électrique pouvait procéder à l'opération» (sic).

Un problème d'ampoule, à l'autre bout de la France, Thierry Hory, le maire (UMP) de Marly, banlieue de Metz de 10 000 habitants, en parle lui aussi spontanément. «L'ouvrier qui doit changer une ampoule sur un lampadaire doit avoir suivi au préalable un stage d'aptitude au travail sur nacelle, sans quoi nous ne serions pas couverts en cas d'accident, raconte-t-il. L'idée sous-jacente, c'est de pouvoir désigner un responsable si, demain, un pépin devait arriver...» L'élu n'est pas avare d'exemples surréalistes de ce genre. «On nous a demandé de mesurer les taux de benzène, d'oxyde de carbone et de formaldéhyde dans les crèches et les écoles accueillant des enfants de moins de 6 ans, poursuit-il ainsi. Pourquoi maintenant? Pourquoi ces établissements-ci et pas les autres? La qualité de l'air ne concerne-t-elle pas les enfants plus âgés? Mystère... En attendant, on doit s'exécuter fissa!»

Et encore, ce maire se dit «chanceux», car il peut s'appuyer sur des services. Ce n'est pas le cas de son voisin, Denis Schitz, maire de Tressange, 1 000 habitants. «Quand j'entends parler de simplification administrative, je fais des

## Duflot vaincue par le volapük



C'était pourtant une bonne idée. En novembre 2013, Cécile Duflot (photo) demande un rapport pour simplifier le maquis de règles qui pollue le secteur du bâtiment. Objectif de la ministre de l'époque: atteindre plus facilement l'objectif de 500 000 logements par an d'ici à 2017. Trois mois après, un document de 176 pages atterrit sur son bureau. Et file dans sa poubelle. Duflot n'est pas du genre à prendre des risques inconsidérés. Que contient donc de si explosif ce rapport? En fait, beaucoup de bon sens. Dans un volapük administratif,

il souligne qu'à force de tout encadrer, de l'isolation thermique à l'accès aux handicapés en passant par les ascenseurs et l'amiante, on ne construit plus assez. Rien de révolutionnaire, donc. En revanche, les solutions décoiffent. Les rédacteurs suggèrent de supprimer la troisième tranche des travaux sur les ascenseurs (la rénovation de tous les ascenseurs a été décidée en 2003), d'alléger les normes en faveur des handicapés ou encore d'assouplir la réglementation thermique (car les travaux sont plus coûteux que les gains), etc. Duflot n'a, semble-t-il, pas voulu se mettre à dos les associations de handicapés, encore moins les écolos... «Elle ne fait que de la politique», peste un ministre. Et tant pis pour le bâtiment ■ M. R.